



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

**AVIS N° 02/2021
du 19 avril 2021**

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif à la demande de la s.à r.l Canal+ Luxembourg
visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision
luxembourgeois par satellite *Info Focus Sat***

Par courriel du 16 juillet 2020, le Service des médias et des Communications a demandé l'avis de l'Autorité relatif à l'octroi d'une concession pour le service de télévision luxembourgeois par satellite *Info Focus Sat*, une chaîne informative auto-promotionnelle (informations sur ses services et promotions pour ses abonnés) en langue roumaine, antérieurement exploitée par la société Focus Sat Romania s.a. dont la société M7 Group s.a. devait reprendre la responsabilité.

En date du 25 août 2020, le Service des médias et des communications a présenté une nouvelle demande d'avis relative au même programme suite à l'absorption de M7 Group s.a. par la s.à r.l UPC DTH et le changement de dénomination subséquent de la s.à r.l UPC DTH en s.à r.l Canal+ Luxembourg.

Il ressortait du dossier d'informations transmis que les documents suivants faisaient défaut :

- L'autorisation d'établissement de la s.à r.l Canal+ Luxembourg
- La pièce justificative concernant la renonciation de la société Focus Sat Romania s.a. à la concession roumaine du service *Info Focus Sat*.

Les deux pièces ayant été introduites, la dernière en date du 19 mars 2021, l'Autorité, après analyse du dossier, n'a pas d'objections à formuler à l'égard de la demande telle qu'elle se présente à l'état actuel.



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 19 avril 2021 par:

Thierry Hoscheit, président

Marc Glesener, membre

Luc Weitzel, membre

Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président